



Mai 2008, ce n'est qu'un début, le combat continue...

41 ans de cotisations mais pas de recul de l'âge légal de départ à la retraite, telle est la décision du Gouvernement. L'ouverture de deux fronts a été jugée dangereux surtout après les municipales. Il n'en demeure pas moins que l'objectif d'accroître le nombre de salariés réellement au travail demeure, la France se caractérisant par son faible taux d'activité et en particulier par celui des plus de 55 ans. Le maintien de l'âge légal à 60 ans n'est pas sans incidence sur notre « senior attitude ». Chez nos partenaires, à 55 ans, le salarié a encore dix ans au minimum d'activités professionnelles ; en France, deux fois moins. A l'étranger, à 55 ans, le salarié est dans la force de l'âge ; en France, il est vieux. La retraite à 60 ans est devenue un droit inattaquable. L'allongement de la durée de la vie, plus d'un trimestre par an, ne change rien à la donne. D'ici la fin de l'année, il faudra, de toute façon, aborder à nouveau ce problème. L'accord Agirc-Arrco permettant le paiement de la retraite complémentaire aux salariés à 60 ans vient à expiration. L'ouverture des droits à la retraite complémentaire initialement prévue à 65 ans est rendue possible, dès 60 ans, par le paiement d'une cotisation spécifique en vertu de l'accord dit AGFF. Compte tenu de la détérioration des résultats de l'Agirc et de l'Arrco, le chantier est aussi compliqué que celui du régime général. Les partenaires sociaux sont condamnés à s'entendre et à prendre dans les prochaines semaines des mesures qui ne seront guère populaires pour assurer la pérennité des régimes de retraite complémentaires.

Philippe Crevel

Actualité

Le long chemin de croix du droit à l'information

Cotiser plus longtemps mais pour toucher combien ? Épineuse question à la réponse incertaine. Néanmoins, les organismes de retraite regroupés dans un Groupement d'Intérêt Public, « Inforetraite », tentent, depuis que la loi Fillon a imposé en 2003 le droit à l'information, de fournir aux Français une évaluation de leur future retraite. Ainsi, pour la première fois, les organismes de retraite obligatoire ont expédié, depuis le mois d'octobre 2007, à environ 1,4 million d'assurés, des documents d'information personnalisés, rassemblant et consolidant les données détenues par chacun d'entre eux. Ainsi, les assurés ayant eu 50 ans en 2007 ont reçu un relevé de situation individuelle, document récapitulatif des droits obtenus dans leurs différents régimes de retraite. Par ailleurs, les assurés nés en 1949 (58 ans en 2007) ont reçu une estimation indicative globale, comprenant en plus une évaluation de leur future retraite à différents âges de départ. Entre 2008 et 2011, le système se généralisera à toutes les générations de plus de 35 ans. En 2008, le droit à l'information individuelle concernera 4 générations (celles nées en 1950, 1951, 1958 et 1963). En 2011, chaque Français, à 35 ans puis tous les 5 ans, recevra un document l'informant sur ses droits à la retraite.

20 millions de retraités à choyer en Allemagne

Les retraités sont au coeur de la future campagne électorale qui s'annonce Outre-rhin. Comme en France, la question de la revalorisation des petites pensions se pose. Le revenu disponible moyen par pensionné s'élève à 2000 euros mensuels. La volonté de relever le minimum vieillesse oppose les sociaux-démocrates et les démocrates-chrétiens, les premiers accusant les seconds de chasser sur leurs terres, sachant que l'Allemagne est dirigée par un gouvernement de grande coalition regroupant la CDU et le SPD.

Le vieux continent !

En 2030, plus de 25 % de la population de l'Union Européenne aura plus de 65 ans. Ce taux atteindra 30 % en 2050 selon Eurostat. Il y a déjà plus de personnes âgées de plus de 65 ans que de jeunes de moins de 15 ans. Seul le Japon est confronté une situation similaire.

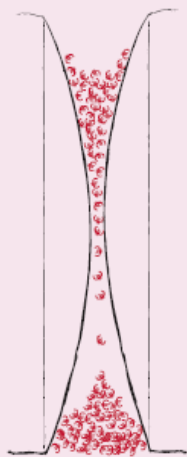
Les Français aiment toujours leur tirelire !

Malgré la polémique sur la baisse du pouvoir d'achat, le taux d'épargne des Français reste toujours à un niveau élevé. Il ne devrait baisser que de 0,2 point cette année et s'élever à 16,1 % soit un niveau supérieur à la moyenne de ces quinze dernières années.

Et les Européens aussi...

Au 4^{ème} trimestre 2007, le taux d'épargne des pays membres de la zone euro a progressé de 0,3 point, passant de 14 % à 14,3 % au cours de l'année 2007. En période de reprise d'inflation tout comme en période de ralentissement économique, les ménages ont tendance à regarnir leur bas de laine.

N°23



En bref...

Rendez-vous à Toulouse pour les prochains « Entretiens de l'Épargne et de la Retraite »

Après Strasbourg et Aix-en-Provence, le Cercle des Épargnants organisera ses prochains « Entretiens de l'Épargne et de la Retraite » à Toulouse au début de l'automne prochain.

Épargner et travailler pour préparer sa retraite

A la question « qu'est-ce qui vous paraît important pour préparer votre retraite? », 39 % des Français veulent mettre suffisamment d'argent de côté. Arrive en seconde position le fait de pouvoir disposer d'un travail avec 35 % (sondage CSA-Cercle des Épargnants 2008).

1000 milliards de dollars

Ce n'est pas le titre d'une BD mais le montant évalué par le FMI de la perte des établissements financiers dont plus de 50 % serait générée par les subprimes.

PERP, cinq ans déjà !

Cinq ans après leur création, tous les PERP du marché devront avoir au minimum 2000 souscripteurs et 10 millions d'euros d'encours. Les premiers PERP ayant été créés au cours de l'année 2004, la date butoir se rapproche, à moins que les pouvoirs publics allongent le délai ou renvoient à la baisse les seuils ; dossier à suivre.

La Newsletter du Cercle des Épargnants

Le Coin du Net

Le Net-citoyen

Le citoyen est roi ou presque. Après les chaînes de télévision et de radio qui, en permanence, prennent le pouls du Français dit moyen, c'est au tour du Gouvernement de se lancer dans des forums débats sur Internet. Le dernier en date concerne l'avenir des retraites. Pour débattre, il suffit de se rendre sur le site www.forum.gouv.fr.

Il n'est jamais trop tard pour apprendre...

L'OCDE juge le niveau de l'information financière des citoyens inquiétant. La crise des subprimes a incité l'organisation internationale à ouvrir, à la fin du mois d'avril, un portail d'information : www.financial-education.org. Cette initiative est complétée par celle du gouvernement qui entend également expliquer de manière simple et aussi neutre que possible les grands principes de l'économie et de la finance sur www.lafinancepourtous.com. L'épargne salariale, le financement des retraites, celui de l'État... sont abordés de manière très pédagogique.

Le Coin de l'Économie

Mais où est donc passée l'épargne retraite?

Avec les soubresauts boursiers, l'épargne retraite ne serait plus à la mode. Or, tout le monde sait ou doit savoir que c'est justement en période de basses eaux qu'il faut investir afin de bénéficier des hausses à venir. Il faut, par ailleurs, souligner que la situation des marchés boursiers n'est en rien comparable à celle qui prévalait au moment de l'éclatement de la bulle Internet. La bonne santé des entreprises et le maintien à un haut niveau de la croissance de l'économie mondiale constituent des gages pour la valorisation des actifs financiers. La seule menace réelle serait un retour de l'inflation mais la forte concurrence provoquée par l'arrivée sur le marché mondial des pays dits émergents limite un tel dérapage.

Que faisons nous de notre argent ?

Selon l'INSEE, les 25-44 ans consacrent 13,3% de leur budget à l'alimentation, contre 15,2% pour les 45-64 ans et 19,2% pour les plus de 65 ans. Le logement représente quant à lui 16,1% des dépenses pour les 25-44 ans, 13,5% pour les 45-64 ans et 17,8% pour les 65 ans et plus. La santé s'élève à 5,2% chez les plus de 65 ans contre 2,9% de celui des 25-44 ans. La part attribuée à l'alcool et au tabac est de 2,5% pour l'ensemble des Français, culminant à 3,2% pour les moins de 25 ans et représentant 2,3% du budget des seniors de plus de 65 ans. A chaque âge, ses joies et ses dépenses !

« Retraites, les rendez-vous de 2008 » par l'OFCE

La lettre de l'OFCE du 11 avril 2008 est consacrée exclusivement à la question des retraites. En huit pages, les économistes Gérard Cornilleau et Henri Sterdyniak abordent tous les grands problèmes auxquels est confronté notre système de retraite : l'emploi des seniors, la pénibilité du travail et l'âge de départ à la retraite, les modes de financement, la gouvernance...

